

Changement de route pour les carrières d'Anthignes

La sortie pour le charroi des carrières du bois d'Anthignes va être réorientée. Les riverains s'inquiètent, les politiques rassurent.

de Emmanuel HOFF

Autant à Villers-aux-Tours qu'à Esneux, les riverains se disent inquiets. Inquiets face à la réorientation de la sortie du charroi des carrières du bois d'Anthignes. Pourtant, ce n'était pas la grande foule lundi soir dans la salle de Lagrange : un peu moins de 30 riverains étaient présents pour écouter le bourgmestre défendre le projet.

Le seul exploitant carrier, Pierre Dethier, se trouve actuellement dans le bois d'Anthignes. Le charroi est évacué vers Poussour par la rue Arthur Pirotton.

La commune est aussi propriétaire du site carrier limitrophe. Cette carrière a cessé toute activité depuis 1997. Le collège, qui souhaite inscrire une nouvelle recette, a décidé de rouvrir le site.

En 1997, lorsque l'exploitant a voulu passer de plein régime dans le bois d'Anthignes, il faut



Le charroi devrait passer par le carrefour du Ry d'Onoux. Une sécurisation est prévue par le placement de trois feux lumineux.

aussi une voirie qui puisse accueillir un tel charroi. Dans une charte rédigée par la Région et acceptée par les intervenants (carriers, police, transporteurs, autorités...), il est prévu de faire basculer le charroi en aval de Villers-aux-Tours. Les camions prendraient ainsi la direction d'Esneux et passeraient par le carrefour du Ry d'Onoux.

Quelles mesures ? Au conseil communal de lundi, précédant la réunion publique à Lagrange, le bourgmestre Michel Evans a

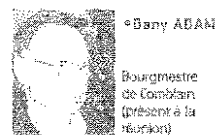
expliqué les raisons du changement de passage du charroi. « La sortie par la rue Arthur Pirotton pose problème. » Notamment parce que les camions déboulent directement sur la place de Poussour.

La nouvelle voirie, de 1 100 mètres de long sur 4 de large, traversera le bois situé en zone Natura 2000.

Le carrefour du Ry d'Onoux, sur la commune d'Esneux, est un passage extrêmement dangereux. L'idée est d'y installer trois feux rouges pour favoriser le passage alterna-

ti. Ces feux seraient équipés d'un détecteur et ne s'enclencheraient qu'au passage des camions.

La majorité des riverains présents à la réunion provenaient de Villers-aux-Tours. La raison ? Ils craignent que le charroi, estimé à 30 camions quotidiens, ne traverse leur village. « Il n'est pas question d'envoisager la ramonée des camions vers Villers. D'ailleurs, ce n'est pas prévu dans la charte », rappelle Michel Evans. »



Bany ADAM

Bourgmestre de Comblain (présent à la réunion)

C'est Comblain qui a initié l'idée du chemin suite à la contestation des riverains de la route d'Anthignes à Poussour. C'est ainsi qu'on est parti vers le projet alternatif. Comme Anthignes était intéressé par l'extension de la carrière, le projet prenait alors tout son sens puisqu'il concernait deux communes.

Le charroi passera toujours par Poussour, mais par la route régionale. Celle-ci est plus adaptée à une augmentation de trafic. Mais il faut bien rappeler que c'est une petite carrière.

L'exploitant sera convoqué

Françoise Keyers (MR-IC) a porté une série d'accusations lourdes. L'exploitant de la carrière abuse-t-il de la commune ?

Qui reprendra l'exploitation de la carrière communale ? Pour Françoise Keyers (MR-IC), il n'y a pas de doute. A coup sûr, c'est Pierre Dethier, l'exploitant voisin, qui y étendra son activité. D'ailleurs, Michel Evans n'a pas caché « que ce serait plus facile avec un seul exploitant. »

En séance du conseil communal, photos à l'appui, Fran-

çoise Keyers a sorti une impressionnante série de photos. Toutes sont à charge de la carrière de Pierre Dethier. Et, si les accusations de la conseillère se vérifient, le carrier aura matière à s'expliquer. D'ailleurs, Michel Evans a entendu les accusations portées par la conseillère et s'est engagé : « Je vous promets de convoquer Dethier et de lui demander de s'expliquer. »

La commune usurpée ?

Le carrier devra s'expliquer sur une série d'infractions supposées et avancées par Françoise Keyers. Selon elle, Pierre Dethier déverserait des milliers de tonnes de remblais sur le site de la carrière communale. « Le collège Pa-t-til

autorisé. Y a-t-il une convention avec l'exploitant ? »

Et ces remblais qui s'accumulent, c'est aussi un risque de réduire l'activité future de la carrière communale. « Elle ne sera plus exploitable par la suite. Qui a accepté qu'un les entasse là ? »

Autre incertitude : la bascule de pesage des poids lourds a-t-elle été installée sur le territoire communal ? « Par conséquent, pouvez-vous me montrer la facture d'achat ? »

Et l'estocade finale tombera avec une accusation plus lourde. « Depuis des années, votre carrière est exploitée et nous n'en retirons rien. Sur nos photos, on voit des gens travailler dans notre carrière. »

Michel Evans a aussi promis de descendre sur place. »